

Conditions pour les stages de danse Boombal

COMMENT M'INSCRIRE ?

Vous pouvez uniquement vous inscrire en envoyant un e-mail à lieven@boombal.be.

Nous avons besoin des données suivantes :

- nom
 - adresse
 - date de naissance
 - numéro de téléphone
 - végétarien ?
 - le stage que vous souhaitez suivre
 - votre inscription sera définitive dès que vous aurez accepté les conditions d'inscription et que vous aurez versé le montant approprié sur le compte de vzw Boombalfestival.
- Numéro de compte : 736-0013969-65
IBAN: BE18 7360 0139 6965
BIC: KREDBEBB

LES PARTICIPANTS PEUVENT-ILS ANNULER LEUR INSCRIPTION ?

En cas d'annulation avant le 1^{er} juin, vous payerez 20 euros de frais administratifs.

En cas d'annulation avant le 1^{er} août, la moitié du droit d'inscription vous sera remboursée.

En cas d'annulation après le 1^{er} août, le droit d'inscription ne sera pas remboursé.

PUIS-JE ÉGALEMENT M'INSCRIRE POUR 1 JOUR OU POUR QUELQUES JOURS ?

Oui. Il suffit de nous communiquer le(s) jour(s) pour le(s)quel(s) vous souhaitez vous inscrire. Vous pouvez calculer vous-même le droit d'inscription que vous devrez payer : nombre de jours x 65 euros. (dans ce cas, le billet d'entrée au festival n'est pas compris dans le prix)

LES STAGES PEUVENT-ILS ÊTRE ANNULÉS PAR L'ORGANISATION ?

Oui, l'organisation se réserve le droit d'annuler un cours s'il y a trop peu d'inscriptions ou si l'instructeur n'est pas disponible pour raison de force majeure. Le cas échéant, le montant total de l'inscription sera remboursé, ou - si vous le souhaitez - nous pouvons vous transférer sur un autre cours.

Y A-T-IL DES LISTES D'ATTENTE ?

Si un cours est complet, votre nom est ajouté à la liste d'attente. Les stagiaires qui s'inscrivent pour toute la semaine de stage ont la priorité.

L'ORGANISATION N'EST PAS RESPONSABLE D'ÉVENTUELS ACCIDENTS.